



Déclaration liminaire FS du 7 février 2024

Monsieur le Président,

Le monde va mal. Les tensions montent partout sur cette planète, Ukraine, Palestine, Argentine, Sénégal, Yémen, Mali et tant d'autres. Certains spécialistes comparent l'état de tension actuel avec celui du début du XX^e siècle. La volonté présidentielle de réarmement fait le beau jeu des pays exportateurs d'armes dont la France. Devons-nous en être fiers pour autant ?

La France va mal. Jamais le taux de pauvreté dans notre pays n'a été aussi élevé. Jamais le nombre de mal-logés, voire de non-logés n'a été aussi important. Le pouvoir d'achat est la première préoccupation des Français. Nous avons retenu des manifestations agricoles de ces derniers jours, qu'il vaut mieux épandre du lisier sur les bâtiments publics, qu'il vaut mieux brûler un bâtiment de la MSA que de manifester pacifiquement. C'est ça le dialogue social selon Macron. Le harcèlement judiciaire et policier qu'ont subi les militant·e·s CGT est honteux dans un État de droit où celui de manifester est gravé dans le marbre de notre Constitution

La fonction publique va mal. L'éducation nationale vient de vivre sa deuxième journée de mobilisation. Les enseignant·e·s du public, les inspecteurs d'académie, les personnels du monde éducatif rejettent en masse la volonté du feu ministre de l'éducation nationale, d'enseigner à des groupes de niveaux en français et en mathématiques. Lui qui dans son discours de politique générale disait « Alors je n'ai qu'une chose à dire à nos concitoyens, quelle que soit leur couleur de peau, leur origine, leur adresse, leur croyance, la France est votre pays, et en France, tout est possible. » il aurait dû rajouter, « pour ceux qui sont mauvais en maths, on viendra vous stigmatiser dans la cour au moment de l'appel et faire en sorte d'entretenir votre médiocrité ».

L'ENFiP va mal. Nous allons écouter aujourd'hui le compte rendu de l'association EIPAS sur l'audit RPS. Chacun y verra le verre à moitié vide ou à moitié plein. Quelle que soit l'interprétation du résultat et les conséquences que nous en tirerons, nous pouvons nous féliciter d'avoir pu réaliser ce diagnostic. Il s'agit d'une étude visant à évaluer une situation à un instant T en faisant appel à un échantillonnage le plus large possible. Au moins, nous pourrions dire que nous avons pris une telle mesure de prévention. Mais ce n'est pas parce qu'on l'a prise, que le risque disparaît.

Ce qu'il en ressort, ce sont les niveaux de stress et d'épuisement physique élevés ressentis tant par les administratifs que par les enseignant·e·s. Ne nous y trompons pas, si l'étude avait eu lieu en ce moment, les taux seraient largement supérieurs et ce, sans être devin. Mais ne faisons-nous pas tout pour entretenir un tel niveau ? Le dernier exemple en date est celui du rendu des copies corrigées des stagiaires B qui était initialement prévu le 5

mars, sachant que la réunion d'harmonisation aura lieu 01 mars. Soit 2 jours pour corriger, c'était large. Heureusement, ce délai a été prolongé mais il n'en demeure pas moins que le stress, l'énervernement ont été renforcés.

Concernant le rapport, nous nous étonnons de l'angélisme de la conclusion qui ne reflète pas les données de ce rapport et nous regrettons que celui-ci ne fasse pas ressortir les particularités des sites, tel que cela avait été évoqué lors du COPIL du 5 décembre. Il semblerait que sur ce point, il y ait eu incompréhension. Si tel est le cas, la CGT proposera que cette analyse soit faite à partir des données recueillies par EIPAS, quitte à ce qu'il faille budgétiser une rallonge.

Toujours sur les RPS, il est surprenant que nous n'ayons aucun retour sur la médiation en cours concernant l'établissement de Noisiel.

L'objectif 2024 de cette formation spécialisée doit être le même que celui qui nous a animé en 2023 : la prévention. Nous devons également faire de l'inclusion des stagiaires et des collègues handicapés une priorité comme la CGT l'a déjà demandé en 2023.

Toutefois, pour agir efficacement, nous devons faire avec un budget raboté de 44,4 % à financement constant, et effectif actuel !

Est-ce une réduction ou une ré-affectation ? Au profit de qui ?

La raison donnée par l'APMP est que les stagiaires ne comptent que pour 1/2 alors même qu'une grande partie du budget précédent leur était destiné. Cette décision, totalement arbitraire, n'a jamais été discutée avec les OS au niveau ministériel. On ne sait pas d'où ça sort. Dans cette logique de proratisation du temps, ne devrait-on pas percevoir des fonds pour stagiaires C en formation, quand bien même ils ne seraient pas sur place au 30 septembre ? Cette décision va à l'encontre de tout ce qui est préconisé en matière de santé au travail. C'est sans compter que nous avons pris des décisions en 2023 (contrats fontaines) qui vont être plus difficile à assumer.

A ce sujet, la section CGT ENFiP, via son instance nationale, va saisir vendredi le CSAR de cette question. Le bureau SR3B du SG a déjà été saisi, mais nous n'avons pas de réponse à ce jour.

Concernant le règlement intérieur, doit-on considérer que celui proposé lors du dernier CSAL est celui que vous avez adopté ?

Si tel est le cas, nous devons avoir une vision à long terme sur le calendrier de nos instances et que celui-ci soit établi en lien avec les élu.e.s. Si nous entendons qu'il était compliqué pour les équipes du PPR de regrouper les réunions, nous devons également prendre en considération que séparer les réunions, c'est plus de déplacements, plus de frais de déplacements, plus de difficulté pour concilier vie professionnelle, vie syndicale, mais également, vie familiale et fatigue très élevée. L'impact négatif aurait été moindre si des FS locales que nous demandions lors de la suppression des CHSCT avaient été mises en place.

En questions diverses, nous souhaiterions avoir des informations sur les créations de salles de cours ainsi que faire un point sur le retour du gymnase dans le giron de l'ENFiP de Clermont-Ferrand, outil essentiel à la cohésion et à la convivialité.

Concernant les dépenses à venir, la CGT proposera des séances d'ostéopathie dans les services. Ces séances sont déjà proposées dans d'autres directions, dans de nombreuses entreprises et leur bénéfice est, semble-t-il, reconnu.

Elle souhaiterait également relancer l'idée de journées « Don du sang ».